

La pédagogie de l'indépendance

L'IMPÉRATIF PRÉSENT

Quelques soient les modalités et le moment de l'accession du Québec à l'indépendance, il existe un impératif présent, incontournable : construire une majorité solide d'appui à l'indépendance. Pour ce faire, nous devons entreprendre une vaste campagne d'éducation nationale afin de persuader nos concitoyens hésitants d'opter pour l'indépendance comme l'unique solution pour l'épanouissement de la nation québécoise. Comprenons nous bien. Il ne suffit pas de parler de la souveraineté ou simplement d'en faire la promotion pour espérer dégager une majorité confortable comme par pensée magique. L'appui populaire qui stagne quelque part autour de 40% après 40 ans d'efforts en est l'illustration manifeste. On dit qu'on peut convaincre des gens avec des arguments mais qu'on ne peut les persuader d'agir, et conséquemment de voter, qu'en suivant leur propre raisonnement. Il nous faut donc adopter une démarche pédagogique commune qui va remonter la séquence logique dont la conclusion mène à la nécessité de l'indépendance du Québec.

LA PÉDAGOGIE DE L'INDÉPENDANCE

C'est inspiré par l'œuvre de l'historien Maurice Séguin, que l'on qualifie de théoricien du néo-nationalisme québécois, et particulièrement dans son livre intitulé *Les normes*, que nous avons identifié la séquence logique à laquelle nous faisons référence. En fait, *Les normes*, sont les leçons de l'histoire que Maurice Séguin tire notamment à la suite d'un livre précédent et magistral, *Histoire de deux nationalismes au Canada*. Ce livre relate non pas tant les événements et les acteurs que l'évolution des idées et des structures depuis la défaite jusqu'à nos jours.

Qui sommes-nous?

Les Québécois ne sont pas une nation ethnique mais un **État-nation** à savoir une nation qui dispose d'un état apte à se gouverner lui-même et pour lui-même selon ses propres fins, ses propres valeurs, sa propre culture, ses propres lois. Conséquemment, les québécois ne peuvent être assimilés aux nations autochtones ou à la nation acadienne et le Québec ne peut être considéré comme une province comme les autres. Le Québec dispose de toutes les bases d'une société avec sa population, son organisation, ses institutions, son droit, sa justice, sa culture, sa langue, son économie, sa manière de vivre, etc. Il constitue une société globale qui possède toutes ses institutions d'éducation, des garderies aux universités, en passant par les cégeps, de santé, des CLSC aux hôpitaux spécialisés, d'économie, de ses entreprises à Desjardins, à ses banques et à ses fonds d'investissement. Séguin démontre que ce qui constitue une nation, ce n'est pas tant la langue, la religion, la culture ou l'histoire commune mais le fait de se savoir distinct, de former une collectivité distincte et de vouloir vivre ensemble. Il existe en effet des nations dont la langue, la religion et jusqu'à un certain point la culture et l'histoire sont communes. C'est le cas des pays latino-américains. Ils n'en constituent pas moins des nations distinctes parce qu'elles se considèrent distinctes.

Où en sommes-nous?

Dans *Les Normes*, Maurice Séguin identifie rigoureusement 4 types de nation; d'abord la nation indépendante comme les Etats-Unis ou la France, puis la nation satellite, comme le Canada ou la Belgique, qui sont des nations indépendantes, à proximité d'une superpuissance et qui en subissent l'influence. Enfin, s'ajoute la **nation annexée**. Tel est le cas du Québec.

Historiquement, le Québec a été colonisé par la France puis conquis par la Grande Bretagne qui a poursuivi la colonisation avec les loyalistes et des immigrants britanniques jusqu'à ce qu'ils composent la majorité de la population. Or, c'est à la faveur de l'Acte d'Union de 1840 qui a unifié le Bas et le Haut-Canada pour former The Province of Canada, que les Québécois ont été mis en minorité puis annexés carrément dans l'ensemble canadien. L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 est venu confirmer cette annexion tout en concédant aux Québécois une province parmi les 4 d'alors. Quant au quatrième type de nation, il s'agit de la nation assimilée comme il en existe une multitude dans les carnets de l'histoire. Or, Séguin tire des leçons de l'histoire une conclusion implacable : l'annexion prolongée conduit inexorablement à l'assimilation. C'est le cas des Cajuns de Louisiane.

Plus précisément, Séguin définit l'annexion comme un remplacement dans l'agir par soi collectif. Une nation minoritaire qui ne dispose pas d'un état national indépendant est privée de l'habilité de prendre des initiatives, d'en tirer des expériences et de développer des habitudes. C'est son épanouissement qui est non seulement limité mais compromis. La disposition d'un état provincial ne change rien à la situation. Au mieux, la nation annexée assume la gestion des routes, de l'éducation et de la santé, mais elle est exclue des leviers fondamentaux de l'économie et des affaires extérieures. Le fait que certaines personnes de la nation minoritaire performant au niveau international comme Céline Dion ou Julie Payette, ne change rien au fait que cette nation, prise dans son ensemble, végète, collectivement. En d'autres mots, une nation majoritaire, la nation *canadian*, impose sa suprématie à la nation minoritaire, la nation québécoise. Que le chef du gouvernement de la nation majoritaire origine de la nation minoritaire ne fait qu'accroître la confusion dans les esprits puisqu'il adopte la politique et les intérêts de la nation majoritaire. Nous voulons simplement voler de nos propres ailes, alors que les impérialistes nous refusent le droit de voler sauf sous leurs ailes et que les autonomistes proposent de voler sans ailes.

Cette situation de remplacement représente aux yeux de Maurice Séguin un cas d'oppression nationale essentielle. Il avoue que l'oppression nationale est un concept difficile à comprendre. En effet, hormis quelques exceptions comme le cas de Louis Riel, l'oppression nationale ne consiste pas à s'en prendre aux individus mais plutôt au lien même, au mortier, qui unit cette nation. Les multiples décisions de la Cour suprême du Canada qui ont invalidé au fil des ans plusieurs dispositions de la loi 101 en sont la manifestation. D'ailleurs Maurice Duplessis n'hésitait pas à comparer la Cour suprême à la tour de Pise en affirmant qu'elle penchait toujours du même côté. Puisque les juges de la Cour suprême sont nommés par le chef du gouvernement *canadian*, qu'ils émanent en majorité de la nation majoritaire, il découle de soi qu'ils appliquent la politique de la nation majoritaire. D'ailleurs, la promotion des droits individuels grâce à la Charte canadienne des droits se fait au détriment des droits collectifs en occurrence ceux de la nation québécoise. La nation majoritaire n'a pas à défendre ses droits collectifs. Elle les exerce. Elle a à son service un gouvernement national qu'elle domine et 9 gouvernements provinciaux. Elle forme la nation dominante au Canada sur tous les plans interne et externe. Reste aux

Québécois un gouvernement provincial qui les ratatine dans la portion congrue de leur vie nationale.

Dans la lutte de libération nationale des québécois, les fédéralistes qualifient les indépendantistes de séparatistes, ce qui a une connotation péjorative. Parallèlement, les indépendantistes s'identifient comme souverainistes, ce qui constitue un dénominateur d'affirmation. Au jeu de la propagande, nous n'évoluons pas à armes égales. Il est impérieux de dénoncer les fédéralistes comme des impérialistes qui ont annexé les québécois et qui continuent de nous maintenir dans un état d'infériorité comme s'ils voulaient que les conséquences de leur conquête militaire de 1759 se poursuivent inexorablement. Les impérialistes nous rapetissent dans un état provincial où les empiétements du fédéral se multiplient à la faveur d'un déséquilibre fiscal persistant et nous maintiennent dans un état de dépendance où ils ont remplacé la force des armes par le poids du nombre, démocratie oblige. Toutes les tentatives de réforme du fédéralisme canadien depuis un demi-siècle ont lamentablement échoué. Aujourd'hui, cette perspective est reléguée aux calandres grecques par ses plus fidèles défenseurs. Il en sera toujours ainsi puisque la nation canadienne majoritaire ne renoncera jamais à sa suprématie et qu'elle prendra tous les moyens pour nous l'imposer : actions illégales de la GRC au Québec dans les années 70, 400 millions en commandites pour nous intoxiquer sur les bénéfices du fédéralisme depuis 1995.

Quels choix s'offrent à nous?

Au regard de l'histoire, il n'y a que deux voies réalistes qui se présentent aux québécois : **l'assimilation ou l'indépendance**. Séguin insiste sur le fait que l'assimilation ne constitue pas un cataclysme subit. Il s'agit plutôt d'une assimilation tranquille par laquelle l'attraction que constitue la nation majoritaire érode peu à peu la nation minoritaire. Les transferts linguistiques s'initient d'abord au travail et évoluent progressivement vers la langue parlée à la maison. Les élites sont les premiers séduits par les perspectives offertes par la nation majoritaire puis lentement et sûrement le reste de la population est entraîné. Cela peut prendre plusieurs siècles avant de compléter l'assimilation, mais elle est inexorable. Que reste-il de la nation Cajun en Louisiane que le rouleau compresseur américain a relégué au folklore non par la force des armes comme avec les indiens mais par simple attraction d'un côté et attrition de l'autre? Les données des derniers recensements au Canada démontrent une diminution constante du nombre de canadiens-français, hors-Québec, qui parlent encore français à la maison, exception faite de la péninsule acadienne. Résurgence acadienne ou stratégie de survivance pourrions-nous penser? Les Québécois ont fait la démonstration dans leur histoire que la revanche des berceaux est illusoire et que le repli sur soi est le prélude d'une longue agonie.

Pourtant la solidité de l'économie québécoise, son produit intérieur brut par habitant, le classe parmi les 30 nations les plus riches du monde. Or, au même moment, le gouvernement du Québec est aux prises avec un déficit et voit sa marge de manœuvre budgétaire rétrécir d'année en année pour faire face à des besoins croissants ne serait-ce qu'au niveau des soins de santé et d'éducation. Comment se fait-il qu'une nation aussi riche tire-t-elle le diable par la queue? La raison en est fort simple : la moitié de nos ressources fiscales est accaparée par le fédéral. Nous payons deux fois, pour le traitement des impôts et dans une série de ministères qui se chamaillent. Des études réalisées pour le compte du gouvernement du Québec évaluaient en 1995 le coût des dédoublements entre le fédéral et le Québec, à 3 milliards de dollars. C'est cet argent qui nous fait terriblement défaut simplement pour assurer notre développement. Chaque année qui passe nous enfonce plus profondément, notre déficit accumulé augmente et notre inaction nous fait pelletter

en avant, vers les générations à venir, les responsabilités que nous hésitons d'assumer. Il est urgent de rapatrier la perception intégrale de nos ressources fiscales afin de les utiliser pour notre développement propre. Au delà des considérations de fierté nationale, l'indépendance du Québec est une nécessité économique pour mettre fin à ce gaspillage éhonté où en plus, la nation majoritaire force la nation minoritaire à contribuer financièrement à sa politique même si elle s'y oppose majoritairement, comme pour la guerre en Afghanistan.

En effet, il y a dans le budget fédéral un poste qui accapare une portion croissante de nos ressources fiscales. C'est la défense. Cela constitue un choix majeur de société. Voulons-nous vivre dans un état militariste ou pacifiste? A lui seul, le Québec contribue à hauteur d'environ 5 milliards de dollars au budget canadien de la défense. Parallèlement, on estime à 1 milliard de dollars le coût d'une garde nationale composée de 8900 membres qui se chargeraient de la protection du territoire, du sauvetage, du support aux pouvoirs civils et de l'aide humanitaire internationale. Un Québec indépendant pourrait se déclarer pacifiste au même titre que la Suisse et le Mexique incidemment. Nous dégagerions là une marge de manœuvre additionnelle de 4 milliards afin que l'État d'un Québec souverain dispose des ressources pour assurer notre épanouissement collectif. Le choix se réduit en quelque sorte à du beurre ou des canons. Avons-nous besoin comme société de plus de soldats ou de plus de médecins et d'infirmières, d'enseignants et d'éducateurs spécialisés? Avons-nous besoin de moderniser nos armements ou de moderniser nos institutions de santé et d'éducation? C'est ici que l'économie rejoint le politique. Nous devons être un État indépendant afin d'avoir une politique étrangère qui reflète nos véritables valeurs pacifistes et conséquemment de consacrer à notre défense ce que nous croyons nécessaire et non ce que d'autres voudraient et qu'actuellement, ils nous imposent.